



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Subvention à l'association Amicale Sportive Niortaise

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040325

Vie de la Cité

Subvention à l'association Amicale Sportive Niortaise

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Tribunal de Grande Instance de Niort a prononcé le 7 juillet 2004 la liquidation judiciaire du Basket Club Niortais (BCN), ce qui va entraîner la disparition de cette association. Par une ordonnance du 12 juillet 2004, le Juge Commissaire à la liquidation a autorisé le transfert des droits administratifs et sportifs du BCN vers l'Association Sportive Niortaise (ASN).

Considérant l'intérêt public local de soutenir l'association repreneur afin de maintenir une activité basket en direction de l'ensemble des ex-licenciés du BCN et dans le cadre d'un championnat régional, je propose à l'assemblée municipale de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention couvrant les frais de reprise de l'activité au profit de l'ASN, subvention s'élevant à la somme de **4 456,82 €**.

Imputation budgétaire : 65.0251.6574 # 01808

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser la somme ainsi définie.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)